

Le 20 janvier 1967

N o t i c e

à l'intention de Monsieur Janner

En réponse à votre note du 19 janvier concernant le prochain voyage du Chef du Département et de ses collaborateurs en Suède, nous vous informons que les questions suivantes pourraient faire l'objet de thèmes de discussion avec les autorités suédoises:

1. Exportation de matériel de guerre

- a) Comme vous le savez, le Conseil fédéral a décrété des embargos formels pour le matériel de guerre vers les territoires suivants: Afrique du Sud, Rhodésie, Israël et Etats arabes, Chypre, Turquie et Grèce.
- b) Les embargos décrétés à l'époque pour l'Indonésie et la Malaisie, l'Inde et le Pakistan ont été levés.
- c) Aucun embargo formel n'a été pris à l'égard du Sud-Est asiatique et de la Chine. Toutefois nous refusons les demandes éventuelles (il y en a extrêmement peu) pour Formose et le Cambodge. Il n'y a pas eu de demandes pour la Chine et le Laos. Nous avons autorisé quelques exportations destinées à la police thaïlandaise.
- d) En ce qui concerne les Etats-Unis et la guerre du Vietnam, la position du Conseil fédéral est la suivante:

"Réponse à la question écrite Vincent du 29 novembre 1966.

Il va de soi qu'en raison des événements dans le Sud-Est asiatique, le Conseil fédéral n'accordera, à aucune des parties belligérantes, une autorisation d'exportation de matériel de guerre pour le Vietnam.

En ce qui concerne l'exportation de matériel de guerre destiné à l'armée américaine, le Conseil fédéral n'octroie les autorisations nécessaires que lorsqu'il reçoit l'assurance que ledit matériel ne sera pas utilisé au Vietnam."

Dans ce contexte, il nous intéresserait vivement d'avoir l'opinion des autorités suédoises sur les pays où il y a encore embargo formel et sur leur attitude à l'égard des pays belligérants au Vietnam. Vous trouverez sous ce pli photocopies de notre lettre du 13 juin 1966 à Stockholm et de la réponse de notre Ambassade du 28 juin 1966. Il semble que les autorités



- 2 -

suédoises, sans embargo formel, refusent toute exportation de matériel de guerre vers les pays participant à la guerre du Vietnam (USA, Australie, Nouvelle-Zélande, Corée du Sud, Philippines et Thaïlande). Il serait intéressant d'avoir des précisions à ce sujet. Il nous intéresserait notamment de savoir si les autorités suédoises refusent aussi toute exportation d'armes destinées à l'armée américaine stationnée en Europe (pour nous: affaire Hispano-Suiza).

2. Visas

Stockholm a levé l'obligation du visa pour les ressortissants israéliens. Qu'en est-il pour les ressortissants des pays arabes ? Quelle est la politique du visa d'une manière générale (Afrique et Asie notamment) ?

3. Rhodésie

Nous pensons que seul le point 1 de cette notice pourrait être mis à l'ordre du jour de vos discussions tandis que nous présumons que les points 2 et 3 feront l'objet, coûte que coûte, de vos entretiens mais n'ont pas à être inscrits à l'ordre du jour.

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL
Affaires Politiques

D. O.



Annexes:

2 photocopies